

*Mise en garde*

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*



ASSEMBLÉE 16-CAP-10

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le jeudi 3 novembre 2016**, à 17 h, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau, 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Colette Éthier, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil  
Monsieur Alexandre Plante, vice-président et conseiller de la Ville de Brossard  
Madame Monique Bastien, conseillère de la Ville de Longueuil  
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Pierrette Laperle, représentante des usagers du transport adapté  
Monsieur Benoît L'Ecuyer, conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Xavier Léger, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Hélène Picard, représentante des usagers du transport régulier  
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville  
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Monsieur Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil

N'a pu assister :

Monsieur Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert

Sont également présents :

Monsieur Pierre Archambault, directeur principal de la Gestion durable des ressources  
Madame Carole Cousineau, secrétaire corporative.

**1. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-131**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. Mot de la présidente**

Bonjour à tous,

D'emblée, je tenais à vous préciser que les principaux sujets abordés au mot de la présidente sont faits principalement dans le but de mettre de l'avant les réalisations du RTL tout en valorisant le travail des employés. Par le fait même, faire connaître l'organisation et ses initiatives permet de susciter l'utilisation du transport collectif dans l'agglomération de Longueuil. C'est donc avec fierté que je vous présente les plus récents événements du RTL.

Tout d'abord, je tiens à souligner l'arrivée de nouveaux chauffeurs au sein de l'organisation. Ces derniers viennent tout juste de terminer leur formation. « *Nous sommes très heureux de les accueillir parmi nous* ». Le RTL compte maintenant 686 chauffeurs.

Les 12 et 13 octobre dernier avait lieu le colloque annuel de l'Association du transport urbain du Québec sous le thème « Les conditions gagnantes d'une mobilité intégrée ». Les conférences inscrites au programme portaient spécifiquement sur « *la force de l'innovation* » ayant pour objectif de mieux répondre aux divers besoins de mobilité de la population.

Lors de ce colloque, j'ai eu le plaisir de remettre le prix reconnaissance ATUQ à l'équipe de la direction Innovation, marketing et partenariat, soit messieurs Laurent Chevrot et Éric Chabot, afin de souligner le succès d'un projet novateur lié au transport scolaire intégré. En effet, le RTL a développé une entente de service avec la Commission scolaire Marie-Victorin dans le but d'offrir le transport gratuitement à plus de 2 600 jeunes du secondaire, et ce, matin et soir.

Le RTL vise à faire connaître le transport collectif comme étant la solution principale à la mobilité des jeunes. Cette présence en milieu scolaire nous permet donc de les sensibiliser et de les familiariser aux modes de transport durables afin qu'ils puissent rester des utilisateurs du transport en commun à chacune des étapes de leur vie.

À titre d'information, je vous rappelle que tous les citoyens peuvent se joindre à moi et au directeur général à la suite des assemblées publiques du conseil d'administration afin d'échanger sur les enjeux touchant le transport collectif et sur les services offerts par le RTL. Ces rencontres ont lieu sur rendez-vous. Consultez les modalités d'inscription à l'onglet Calendrier des assemblées publiques sur notre site internet.

Nous allons maintenant passer au point 3 : la période de questions du public.

Mais avant, permettez-moi de vous informer que le règlement concernant ce point a été modifié lors de l'assemblée publique du conseil d'administration, le 6 octobre dernier.

À cet effet, un avis public a été diffusé dans les journaux dès le 17 octobre.

Voici donc, la nouvelle procédure dont l'entrée en vigueur est prévue pour la prochaine assemblée publique soit le 7 décembre prochain.

- Les personnes qui désirent poser une question devront désormais s'inscrire au plus tard 15 minutes avant l'assemblée. Pour ce faire un formulaire sera à leur disposition, soit au centre administratif du RTL ou sur notre site Internet.

Par ailleurs voici les consignes à respecter lors de la période de questions.

- Une question par personne, qui peut être suivie d'une question complémentaire, sur le même sujet;
- La question doit porter sur un sujet d'intérêt public qui relève de la compétence du Conseil;
- La question doit être brève et claire; elle ne doit pas comporter d'allusions personnelles ou irrespectueuses.

Soyez assurés que nous allons appliquer ces nouvelles procédures avec discernement et de façon progressive.

Merci à tous de votre attention !

### **3. Période de questions du public**

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Une personne demande à être entendue.

Monsieur Hubert Robichaud, président du syndicat des employés d'entretien, expose deux situations : la première en regard du programme d'incitation à la retraite anticipé et la deuxième en regard du choix des produits de conciergerie.

4. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-132

**Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 6 octobre 2016**

Il est proposé par madame Magalie Queval, appuyé par madame Pierrette Laperle :

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire tenue le 6 octobre 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Dossiers - Mobilité durable**

5.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-133

**Renouvellement de l'entente Communauto – Carte Opus**

CONSIDÉRANT QUE les autorités organisatrices de transport en commun (AOT) exploitent des entreprises de transport en commun ayant pour objet d'assurer la mobilité des personnes dans un territoire déterminé, par des modes de transport collectif notamment par autobus, par train pour l'Autorité métropolitaine de transport (AMT) et par métro pour la Société de transport de Montréal (STM);

CONSIDÉRANT QUE les AOT sont copropriétaires de la carte OPUS, support électronique équipé d'une puce permettant, entre autres, de charger des titres de transport afin d'utiliser le transport collectif;

CONSIDÉRANT QUE Communauto est une entreprise à vocation urbanistique dont l'activité principale consiste à permettre, gérer, administrer et promouvoir le partage de véhicules automobiles entre ses abonnés sur un territoire défini;

CONSIDÉRANT QUE les AOT et Communauto désirent favoriser l'intermodalité entre leurs services en arrimant leurs technologies respectives;

CONSIDÉRANT QUE les Parties désirent renouveler l'entente en cours permettant l'utilisation de la carte OPUS par les abonnés de Communauto;

Il est proposé par monsieur Alexandre Plante, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'AUTORISER Communauto à utiliser la carte OPUS comme identifiant pour les abonnés dans les limites prévues à l'entente;

D'AUTORISER le directeur général du RTL à signer cette entente;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Dossiers – Gestion durable des ressources**

6.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-134

**Adoption - Programme d'incitation à la retraite anticipée**

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil (RTL) est à la recherche d'initiatives de gestion visant la réduction de coûts budgétaires, dont certaines liées aux coûts de main-d'œuvre;

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par monsieur Benoît L'Ecuyer:

« D'APPROUVER le programme d'incitation à la retraite anticipée 2017-2019 pour cadres;

DE MANDATER le directeur général à conclure et signer toute entente dans le cadre du programme selon les critères et les paramètres décrits au programme dont notamment le respect des économies financières attendues;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-135

### **Approbation du règlement du régime de retraite membres et ex-membres du Syndicat des employés de l'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (CSN)**

« CONSIDÉRANT l'entente de principe convenue le 7 avril dernier et l'entente de principe amendée convenue le 25 août dernier avec les membres et ex-membres du Syndicat des employés de l'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (CSN) dans le cadre de l'application de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi 15);

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par monsieur Michel Lanctôt:

D'APPROUVER le nouveau règlement du régime de retraite des membres et ex-membres du Syndicat des employés de l'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (CSN);

DE MANDATER la présidente, le directeur général, le directeur principal de la Gestion durable des ressources et le directeur des Ressources humaines à signer le nouveau règlement;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-136

### **Octroi de contrat – Produits de conciergerie**

Il est proposé par monsieur Benoît L'Ecuyer, appuyé par madame Hélène Picard :

« D'OCTROYER les contrats à la suite de l'appel d'offres P16-016 – Produits de conciergerie pour une durée de trente-six (36) mois à compter du 28 novembre 2016, aux plus bas soumissionnaires conformes, soit les firmes CARTIER EMBALLAGE, LABORATOIRE CHOISY LTÉE, INNU-SCIENCE CANADA INC. ET LAROSE & FILS LTÉE aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 284 097.88 \$, toutes taxes et contingences incluses, conformément aux soumissions déposées et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-137

### **Dépôt — Liste des chèques émis**

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 26 septembre 2016 au 21 octobre 2016 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 8 420 292.21 \$.»

## 6.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-138

### **Dépôt — Liste des honoraires professionnels**

« PRENDRE acte du dépôt pour paiement de la liste des factures d'honoraires professionnels en date du 3 novembre 2016 au montant total de 39 936.79 \$. »

## 6.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-139

### **Dépôt — Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – septembre 2016**

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois de septembre 2016. »

7. **Affaires nouvelles**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

8. **Intervention des membres du conseil**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

9. **RÉSOLUTION NUMÉRO 16-140**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame Pierrette Laperle, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« De lever la présente assemblée. » Il est 17 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) COLETTE ÉTHIER

Colette Éthier  
Présidente

(S) CAROLE COUSINEAU

Carole Cousineau  
Secrétaire corporative